

**RECTIFICATIFS**

**Rectificatif au règlement (UE) n° 1006/2011 de la Commission du 27 septembre 2011 modifiant l'annexe I du règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil relatif à la nomenclature tarifaire et statistique et au tarif douanier commun**

*(«Journal officiel de l'Union européenne» L 282 du 28 octobre 2011)*

Page de couverture et page 1, le titre du règlement doit se lire comme suit:

«Règlement d'exécution (UE) n° 1006/2011 de la Commission du 27 septembre 2011 modifiant l'annexe I du règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil relatif à la nomenclature tarifaire et statistique et au tarif douanier commun»

---